

Résumé du discours du

Chabbat «Na'hamou» Parachat Vaet'hanan - 16 Mena'hem-Av 5751-1991

La révélation de l'Infini

Il est un principe selon lequel la « Haftara » qui est lue chaque Chabbat est liée, dans son contenu, avec la Paracha hebdomadaire dont elle suit la lecture. Ceci est vrai même dans les cas où la Haftara évoque principalement les événements qui se sont historiquement déroulés dans cette période de l'année. Ainsi, la Haftara de ce Chabbat, « Na'hamou Na'hamou 'Ami - Consolez, consolez Mon peuple » (1) qui vient apporter la consolation après la période de la destruction du Temple, est-elle également liée à la Paracha de cette semaine, celle de « Vaét'hanane ».

Ce lien apparaît a priori de façon évidente : la Haftara évoque la double consolation - pour la destruction du premier et du second Temple - que constituera l'édification du troisième Temple, un édifice éternel dans une délivrance éternelle. La Paracha, quant à elle, rapporte la demande de Moïse à D.ieu de rentrer en Terre Sainte. Or, si cette prière avait été exaucée, le peuple d'Israël serait alors entré sur sa terre avec Moïse et cela aurait immédiatement constitué une délivrance complète et éternelle et le Temple qui aurait alors été bâti aurait été éternel lui aussi.

Il convient cependant de nuancer cette similitude. En effet, dans la Paracha de Vaét'hanane, il est également mentionné que la requête de Moïse ne fut pas accordée et que c'est finalement Josué qui fit entrer le peuple en Terre Sainte. À cause de cela, cette entrée ne fut pas totalement aboutie, ce qui permit par la suite que le Temple fut détruit. Or, dans la Haftara, il est fait mention de la consolation redoublée à travers la construction d'un Temple éternel lors d'une délivrance éternelle qui supprimera définitivement l'exil ! Ainsi, bien que la Paracha souligne la nécessité de la consolation, elle n'apparaît cependant pas liée au contenu de la Haftara.

La multiplication sans proportions

Pour résoudre cette difficulté, il convient de s'attarder sur la dimension messianique de cette Haftara : « Consolez, consolez Mon peuple » n'est pas seulement évocateur de la délivrance par la mention de la consolation, mais aussi par sa formulation redoublée. En effet, le Midrache (2) cite cinq lettres des Écritures qui sont doublées en relation avec la délivrance messianique, telle que l'injonction divine à l'adresse d'Avraham « Le'h Le'ha - Va pour toi », liée à sa délivrance d'Ur en Chaldée pour aller vers la terre promise, ou encore « Pakod Pakadti Et'hem - Je me suis souvenu de vous », les paroles divines annonciatrices de la délivrance que Moïse rapporta aux Enfants d'Israël en Égypte en entamant sa mission. Le verset « Kiflaïm létouchiah - multiple d'après la sagesse de la Torah » (3) fait également allusion à la délivrance, car « Touchiah » est à rapprocher de « Yéchou'ah - la délivrance ».

Le rapport entre la délivrance et le doublement vient du fait que ce dernier ne représente pas seulement la multiplication par deux, mais évoque l'accroissement à l'infini (car aucune limite n'est précisée quant au nombre de doublements à effectuer). Or, l'infini est une caractéristique de l'ère messianique, car celle-ci tout comme le troisième Temple seront éternels, c'est-à-dire infinis dans le temps.

En outre, la répétition de « Na'hamou Na'hamou 'Ami - Consolez, consolez Mon peuple » est encore plus évocatrice de la délivrance que « Le'h le'ha », « Pakod Pakadti » ou autres, car, contrairement aux autres cas, il s'agit de la répétition du même mot, qui garde le même sens dans ses deux occurrences.

En effet, lorsque la répétition n'est pas parfaitement identique, les deux termes désignent différentes modalités de délivrance, chacune possédant ses qualités exclusives. Cela exprime alors une perfection atteinte par la somme de différentes qualités et ne constitue donc pas l'expression d'une véritable infinité. En revanche, la répétition de « Na'hamou Na'hamou » évoque l'infini absolu (qui contient en lui toutes les modalités éventuelles de la délivrance). Ceci est d'autant plus clair sachant que cette expression est prononcée par D.ieu Lui-même, qui est le véritable Infini.

Toutes les qualités

On peut cependant poser la question suivante : dans la mesure où la consolation divine se concrétisera à travers la reconstruction du Temple (et non par des paroles apaisantes, par exemple), en quoi le fait que celle-ci suive la destruction deux fois répétée du Temple, joue-t-il ? Il semble en effet, a priori, que le troisième Temple ne fera que remplacer le deuxième. Dès lors, en quoi s'agit-il d'une « double » consolation ?

La réponse à cela tient dans le fait que les deux premiers Temples représentèrent des niveaux différents : le premier Temple se distingua par un **très haut dévoilement divin**. Seul celui-ci, d'ailleurs, contient l'Arche Sainte renfermant les Tables de la Loi, définie comme le « lieu de repos de la Présence Divine ». Le second Temple, à l'opposé, fut caractérisé par une plus grande pénétration de la sainteté **à l'intérieur du monde** : il dura plus longtemps (420 ans au lieu de 410 ans pour le premier) et ses dimensions furent plus grandes.

Le troisième Temple, quant à lui, possédera les qualités respectives du premier et du second Temples. Il ne s'agira cependant pas de qualités distinctes et opposées, car ce Temple sera caractérisé par l'infini absolu et conjuguera donc naturellement toutes les qualités possibles.

On y trouvera dès lors le plus haut dévoilement divin, la plus grande pénétration des dimensions matérielles et la conjonction des deux en une seule qualité. C'est pourquoi ce Temple sera non seulement « troisième », mais aussi « triple » dans sa qualité.

Telle est donc la « double consolation » exprimée par le début de notre Haftara : « Na'hamou Na'hamou 'Ami - Consolez, consolez Mon peuple ».

La Paracha de la Délivrance

Il apparaît que cette qualité est également présente dans notre Paracha, Vaet'hanane. En effet, celle-ci est caractérisée par la répétition des Dix Commandements (qui ont déjà été écrits dans la Paracha de Yitro).

Cette double apparition des Dix Commandements dans le texte de la Torah s'explique par le fait que leur première mention souligne l'ampleur de la révélation divine qui eut lieu au Sinai, alors que leur seconde occurrence met plus en avant l'acceptation et l'intégration de ces principes par les Enfants d'Israël.

Cependant, comme nous l'avons dit plus haut, la répétition symbolise également l'accroissement à l'infini. La répétition du Don de la Torah fait donc aussi référence à la révélation des degrés infinis de la Torah qui aura lieu dans les temps messianiques. Celle-ci conjuguera les deux qualités évoquées, la révélation d'En-Haut et l'intégration en bas, auxquelles s'ajoutera leur conjonction en un seul mouvement, s'agissant de la révélation de l'Infini absolu.

Le 15 Av désigne la pleine lune du mois dans lequel est né le Machia'h et dans lequel son « Mazal » est donc le plus fort, ce qui rappelle et exprime que la destruction du Temple dans ce mois eut lieu uniquement dans le but qu'il soit reconstruit dans ce mois. La veille du Chabbat évoque la perfection de la préparation à la délivrance qui est appelée « Le jour qui sera entièrement Chabbat et repos pour une vie éternelle ».

Trois choses

Dans le troisième chapitre des « Pirkei Avot » que nous lisons ce Chabbat, il est dit « Considère trois choses et tu n'en viendras pas à fauter » suite à quoi vient l'énumération de ces trois choses. Cependant, il est possible d'expliquer cette phrase de la Michna en elle-même : « Considère » : réfléchis et médite profondément jusqu'à ce que la vérité de la chose t'apparaisse comme si tu la voyais de tes yeux.

« Trois choses » : c'est-à-dire le troisième Temple qui aura trois qualités : 1. la qualité du premier Temple, 2. la qualité du second Temple, 3. la réunion de ces deux qualités ensemble.

Et grâce à cela nous mériterons immédiatement de voir concrètement la troisième délivrance avec le troisième Temple et nous mériterons la « nouvelle Torah » qui sera alors révélée et à l'accomplissement de la prière de Moïse « Laisse-moi traverser que je voie ce bon pays... cette belle montagne (c'est Jérusalem - Rachi) et le Liban (c'est le Temple - Rachi) ».

Notes : 1/ Isaïe 40, 1 - 2/ Yalkout Chimoni Lekh Lekha § 64 et autres - 3/ Job 11, 6 - 4/ fin du traité Taanit, voir Rachi - 5/ Isaïe 51, 4 ; Midrache Vayikra Rabbah 13, 3 - 6/ Midrache Yalkout Chimoni Isaïe § 499